

(66e jour de l'année)
pluie: 7 à - 16 C
Lever du soleil: 6h16
Coucher du soleil: 17h41
Demain: nuages et soleil

Un éditorial en page B2



Le président George Bush a été accueilli par une ovation monstre de cinq minutes, hier soir au Congrès, où il a prononcé le discours de la victoire sur l'Irak, alors qu'un sondage indiquait que 90 p.c. des Américains sont satisfaits de lui. Les détails en page C5.

IRIS semble en voie de sortir de sa chicane interne

Gilles FISETTE

Sherbrooke

Le Groupe d'intervention régionale et d'information sur le sida en Estrie (IRIS) est peut-être en voie de sortir du tunnel de la discorde.

A l'issue de l'assemblée générale spéciale au cours de laquelle chacun a pu faire état de la rupture des liens entre la base et la direction d'IRIS, il a en effet été décidé de mettre sur pied un comité bipartite d'où pourraient émerger les solutions.

Ce comité de huit personnes, selon le libellé de la proposition acceptée mardi soir, a pour tâche d'évaluer le rôle, les pouvoirs et les compétences du coordonnateur et d'évaluer le programme de soutien aux bénéficiaires.

Ce comité doit faire rapport à l'assemblée générale annuelle, au plus tard le 30 avril. L'assemblée générale annuelle doit se tenir vers la fin d'avril.

Il est formé de deux membres du conseil d'administration, de quatre membres de l'assemblée générale, dont deux bénéficiaires, d'un représentant du Conseil régional de la santé et des services sociaux de l'Estrie (CRSSE) et d'un représentant du Comité régional de prévention et de dépistage du SIDA.

Le comité doit se réunir pour une première fois dès le mercredi 13 mars.

Compte rendu

Il a été impossible pour les médias d'assister à cette assemblée générale spéciale. Toutefois, selon le témoignage de diverses personnes dont le frère du président-fondateur, M. Bernard Faucher, le porte-parole de la Ligue des droits et libertés, M. André Roux, et le porte-parole des bénéficiaires, M. Gaétan Bernier, la soirée a été houleuse comme il fallait le prévoir.

Toutefois, souligne-t-on, les propos sont demeurés civilisés dans l'ensemble.

«Moi, j'en sors avec l'espoir de faire en sorte qu'IRIS revienne à sa mission première, soit le soutien et la prévention. Je suis confiant dans les capacités du comité de produire un rapport qui fera état de la situation. Je pense que le comité a suffisamment de latitude pour mener son mandat à terme», a exprimé M. Roux.

Déçu et enragé

Gaétan Bernier, lui, en sort épuisé, vidé. Et, avoue-t-il, déçu et enragé.

«Je suis d'accord avec la formation du comité. Il peut permettre de faire le ménage chez IRIS... Mais beaucoup de bénéficiaires et leurs familles sortent de la réunion avec la rage au cœur. Nous nous questionnons sur la compétence et le professionnalisme des gens en place.»

Il s'en est pris également aux

membres du conseil d'administration présents à la soirée et qui ont refusé d'identifier sur-le-champ lesquels d'entre eux feront partie du comité.

Hier, il a été impossible de recueillir les commentaires de la présidente du conseil d'administration, Mme Nicole Nobert, et du coordonnateur, M. Roger Malenfant.

Frère du président-fondateur d'IRIS, M. Bernard Faucher a quant à lui réussi à assister à l'assemblée générale spéciale de mardi soir au cours

de laquelle il a pu faire entendre sa voix. Il en sort en se disant qu'il y a lieu d'être optimiste.

Interrogé sur ces objectifs de base dont s'éloignait l'actuelle direction d'IRIS, M. Faucher s'explique.

«Mon frère Bruno vivait une situation privilégiée. C'est un peu drôle de dire ça mais c'est lui-même qui le soulignait. Il avait la chance d'avoir une famille très présente qui le soutenait. Ce n'est malheureusement pas le cas pour toutes les personnes

atteintes de SIDA. Bruno voulait un organisme pour que les gens vivant la même situation, aient les mêmes chances que lui. Il voulait leur donner cet environnement de soutien, de compréhension. Il voulait également atteindre un deuxième objectif, soit de faire en sorte que les gens évitent de se retrouver dans la même situation que lui. Il se souciait donc de prévention et d'information... On avait le sentiment qu'IRIS s'était éloigné de ces objectifs-là.»

Les soeurs rejettent l'offre d'achat pour le centre d'hébergement de sidéens

Sherbrooke (GF)

L'offre formulée par IRIS à une communauté religieuse en vue de créer un centre d'hébergement pour sidéens, à Sherbrooke, a été rejetée.

C'est ce qu'a déclaré à La Tribune la mère provinciale de cette communauté en acceptant d'aborder ce dossier en autant qu'aucun détail ne permette d'identifier son groupe.

L'offre d'IRIS, qui revenait en fait à l'acquisition d'un bâtiment à un prix symbolique, a été soumise au conseil provincial de la communauté, à la fin de février.

«Compte tenu de la vague de blâme des sidéens à l'endroit de l'administration d'IRIS, le conseil a décidé de ne pas donner suite au dossier», a-t-elle précisé.

«Nous n'étudierons même pas le dossier plus à fond... Il y a trop de difficultés à l'interne, trop de mécontentement de la part des bénéficiaires.»

Elle faisait référence aux propos du porte-parole des bénéficiaires d'IRIS, M. Gaétan Bernier, qui, il y a une quinzaine de jours, confiait au journal que la direction d'IRIS traitait le dossier de l'hébergement, comme l'ensemble de ses dossiers d'ail-

leurs, d'une manière totalement «déconnectée» des besoins et des attentes des sidéens. Il rajoutait que les bénéficiaires ne voulaient surtout pas d'un centre d'hébergement car cela signifierait à leurs yeux un ghetto, un mouvoir et un lieu où leur anonymat ne serait pas assuré.

La décision de la communauté ne devrait pas toutefois clore le dossier de l'hébergement. A la fin de février, la présidente du conseil d'administration, Mme Nicole Nobert, avait expliqué que le dossier avait été confié à un comité. Ce comité doit déposer un rapport qui sera soumis à l'assemblée générale annuelle. Ce comité poursuit ses travaux.

Les automobilistes accourent faire buriner leur véhicule

Pierre SAINT-JACQUES

Sherbrooke

«C'est pas compliqué, c'est parce que je veux garder mon char! Un véhicule, ça coûte assez cher de nos jours.»

OB.P.E. LOGE 67
TEL.: 569-1600
240 MONTREAL
SHERBROOKE, P.Q.
CETTE SEMAINE
A LA
LOGE 67
DINER DU VENDREDI
8 mars
Jambon à l'ananas
Chef: Notaire André Vaillancourt
A venir 15 mars
Fête des Irlandais
Irish Stew
Chefs: La gang de St-Pats
Réservation au Club si possible avant le 13 mars.
Tous les dimanches
Brunch des dames de la
Pourpre Royale
de 11h à 14h.

Sur un ton de boutade empreint de sérieux, M. Albert Saint-Onge n'a pas hésité à insérer sa grosse voiture dans la file et à attendre son tour ou plutôt celui de son véhicule destiné à recevoir la griffe de la prévention.

Hier, a eu lieu la première de trois séances de l'opération «Autographe» visant à contrer le vol de véhicule.

Les Sherbrookoises et les citoyens de la banlieue ont été fortement impressionnés par les révélations faites sur le nombre de véhicules volés et plus encore sur celui des véhicules non retrouvés.

Il ne fallait donc pas se surprendre qu'avant l'ouverture des portes, aux ateliers Lebeau Vitres d'autos et Couvre-Sièges Sherbrooke, de nombreux propriétaires de véhicule avaient envahi les lieux.

Les spécialistes, avec un burin au jet de sable, gravent dans les vitres du véhicule une partie du numéro de série, question de refroidir voleurs et recelleurs. L'opération est propre et rapide.

Le moyen est éprouvé puisque l'on n'a jamais rapporté de vol de véhicule portant la griffe de la prévention.

«J'ai acheté ma camionnette il y a moins d'un mois. Quand j'ai appris que cette opération avait lieu, je n'ai pas hésité une seconde et hop, me voilà!» a expliqué M. Gaston Coulombe.

Le policier-préventionniste Lionel Castonguay n'en finissait pas d'enregistrer les marques de véhicule et les numéros de série sur des feuillets qui seront conservés dans les dossiers de la Section de prévention de la Police municipale de Sherbrooke.

«En une heure, nous avons déjà buriné 25 véhicules; ça ne dérougit pas depuis que les portes sont ouvertes», a lancé M. Castonguay. A midi, on comptait plus de 75 véhicules burinés chez Lebeau.

Chez Couvre-Sièges, on ne chô-mait pas non plus. Vers la fin de l'après-midi, on avait bon espoir d'atteindre pour les deux ateliers un total de 300 véhicules en cette première du mercredi.

M. Fernand Lapointe, plus que les statistiques un peu effarantes sur les

vols de véhicule, avait une autre bonne raison pour participer à l'opération «Autographe».

«Il y a quelques années, beaucoup de publicité a été faite sur l'opération Volcan qui consistait à buriner les objets de valeur à la maison. J'ai utilisé cette méthode de prévention et je me suis même acheté un burin. J'i-

gnore si c'est pour cette raison, mais je n'ai jamais été volé, ni à la maison, ni au chalet. Je me suis dit, pourquoi ne pas essayer pour la voiture.»

Les policiers-préventionnistes et les spécialistes de Lebeau et de Couvre-Sièges Sherbrooke remettront ça les deux prochains mercredis. Le service offert est gratuit.



Gaston Roy, de Lebeau Vitres d'autos, était en mesure de buriner un véhicule aux quatre minutes.

FAITS DIVERS

Véhicule volé deux fois

Sherbrooke — Pour la seconde fois en deux mois, le propriétaire d'une Volkswagen a été victime du vol de sa voiture, rue Léo-Laliberté, dans le nord de Sherbrooke.

Il faut préciser que c'est la même voiture.

Deux abribus incendiés

Ascot — Métro Police Ascot-Lennoxville a enregistré deux incendies de nature criminelle touchant deux abribus, l'un situé en face du 2000 Chagnon, l'autre en face du 1945 Chagnon, à Ascot.

Ces incendies ont été allumés volontairement au cours des deux dernières nuits.

Un abribus coûte environ 5000 \$ à construire. Toutefois, le toit ou encore les parois vont chercher dans les 1500 \$.

Les deux incendies auront causé pour quelque 3000 \$ de dommages.

Cadavre recherché

Sherbrooke — La Police municipale de Sherbrooke, en collaboration avec la Sûreté du Québec, a effectué un survol en hélicoptère de la rivière St-François, de Sherbrooke jusqu'à Drummondville, dans le but de retrouver le cadavre qui pourrait s'y trouver.

Cette opération aérienne n'a donné aucun résultat concret.

Le mardi 26 février, un homme dans la vingtaine a plongé devant un témoin dans la rivière St-François à partir du pont Aylmer.

Depuis, une plainte de disparition a été portée auprès de la Police municipale de Sherbrooke et un témoin a aussi vu une paire de jambes franchir le barrage de Bromptonville.

QU'EN PENSEZ-VOUS?

Approuvez-vous que la Commission Spicer dépense 27 millions \$?



Michel St-Germain, de Richmond: «Je suis contre le fait que cette commission dépense un tel montant. C'est du gaspillage de la part du gouvernement qui ne se gêne pas pour autant de couper dans certains programmes qui répondent davantage aux besoins de la population. Qu'il nous en donne plus sur la TPS entre autres. Et le fait d'étendre cette commission aux élèves ne fait pas sérieux du tout.»

Alain Duchesne, de Richmond: «Ça n'a pas d'allure de dépenser de tels montants surtout en période de récession. Le gouvernement nous oblige à nous serrer la ceinture mais trouve le moyen de débiter des montants du genre qui pourraient être utilisés ailleurs, pour les plus démunis par exemple. De plus on est déjà obligé de payer les dépenses occasionnées par la guerre du Golfe. Ça n'a pas de bon sens.»

Hélène Bourbeau, de Richmond: «Je déplore cette situation étant donné que nous avons besoin d'argent qui pourrait être investi à de meilleurs usages. On est déjà assez taxé et une commission n'attend pas l'autre...»

Monique Leclerc, de Richmond: «Je suis contre. Le pays est endetté par-dessus la tête et on réussit tout de même à trouver de l'argent pour tenir une commission du genre. A la fin nous ne saurons pas plus où on va s'en aller. Je doute fort de l'efficacité et de l'utilité d'une telle commission...»

Jacynthe Massé, Sherbrooke: «Pas d'accord du tout. Nous sommes en pleine période de récession, le taux de chômage est élevé, sans parler de ceux qui sont sans emploi sur le bien-être social.»

Alain Trudeau, de Richmond: «Je ne suis pas d'accord et je trouve inutile l'existence d'une telle commission. Elle sert uniquement à du camouflage, à faire de la propagande sur les aspects positifs du fédéralisme. Elle a déjà prouvé son inutilité puisqu'elle n'a pas su capter l'intérêt de la population qui la boude à plusieurs endroits où ils ont siégé...»



Monique Leclerc

Jacynthe Massé

Alain Trudeau

METEO

Montréal (PC)

Voici les prévisions météorologiques d'Environnement Canada pour la province de Québec aujourd'hui, ainsi qu'un aperçu pour demain.

Situation générale: un creux barométrique baloiera la moitié ouest du Québec pour ensuite poursuivre sa route sur l'est demain.

Le sud de la province aura surtout droit à de la pluie qui se changera en neige au cours de la journée. Les vents s'élèveront du nord-ouest en fin de journée et ramèneront le soleil et du temps très froid demain.

L'est s'ennuigera et la neige suivra pour persister jusqu'à demain. Des accumulations appréciables sont à prévoir. Les vents deviendront forts demain et causeront une forte poudrière par endroits.

Estrie: pluie se changeant en faible neige en fin de journée. Max.: près de 7. Min.: près de -16. Vents: modérés en soirée. Probabilité de précipitations: 100 p.c. Demain: nébulosité partielle et froid.

Trois-Rivières et Drummondville: pluie se changeant en faible neige en après-midi. Max.: près de 5. Min.: près de -13. Vents: devenant du nord-ouest de 30 à 50 km/h en après-midi. Probabilité de précipitations: 100 p.c. Demain: ensoleillé avec passages nuageux. Vents: modérés et froid.

Québec, Beauce: pluie ou neige fondante se changeant en faible neige en fin de journée. Risque de pluie verglaçante tôt le matin. Max.: près de 2. Min.: près de -14. Vents: devenant du nord-ouest de 30 à 60 km/h en fin de journée. Probabilité de précipitations: 100 p.c. Demain: nébulosité partielle et possibilité de chutes de neige. Vents: modérés et froid.

Montréal: pluie se changeant en faible neige vers la mi-journée et cessant en fin de journée. Max.: près de 6 atteint en matinée. Min.: près de -14. Vents: devenant du nord-ouest de 30 à 50 km/h en après-midi. Probabilité de précipitations: 100 p.c. Demain: ensoleillé et froid.

Laurentides: pluie se changeant en neige en matinée. Accumulation: près de 5 cm. Max.: près de 0 atteint en matinée. Min.: près de -8. Vents: devenant du nord-ouest de 30 à 50 km/h vers la mi-journée et causant de la poudrière par endroits. Demain: ensoleillé et froid.

Ottawa-Hull: pluie se changeant en faible neige en matinée puis cessant en après-midi. Max.: près de 5 atteint en matinée. Min.: près de -15. Vents: devenant du nord-ouest de 30 à 50 km/h en mi-journée. Probabilité de précipitations: 100 p.c. Demain: ensoleillé et froid.

Régions de l'Abitibi-Témiscamingue: faible neige cessant en matinée. Dégagement par la suite. Max.: près de -6 atteint en matinée. Min.: près de -29. Vents: du nord-ouest de 30 à 50 km/h diminuant en après-midi. Vents causant de la poudrière. Probabilité de précipitations: 80 p.c. Demain: ensoleillé et froid.

Vers le sud

Acapulco	21	31	Barbade	26	30
Bermudes	19	24	Brownsville	19	29
Daytona Beach	08	22	La Havane	17	24
Honolulu	21	26	Kingston	23	27
Los Vegas	11	19	Los Angeles	12	13
Mexico	09	28	Miami Beach	14	24
Myrtle Beach	09	14	Nassau	13	24
Orlando	10	22	Palm Springs	17	24
Reno	-4	07	San Juan	26	31
Tampa	14	22	Trinidad	24	31
West Palm Beach	11	23			

INDEX

Arts:	C-7
Bandes dessinées:	C-3
Décès:	C-5
Économie:	C-1
Éditorial:	B-2
Horoscope:	C-4
Petites annonces:	C-2
Secrets:	D-9
Sports:	D-1
Vivre:	B-4

La Tribune

1950, rue Roy, Sherbrooke, Qué.,
Tél.: 564-5450, J1K 2X8

Téléphones:
Petites annonces: 564-0999
Publicité: 564-5450
Rédaction: 564-5454
Abonnements: 564-5466

Journal quotidien publié à Sherbrooke
par Les Journaux Trans-Canada (1982) Inc.
(division La Tribune)

ADMINISTRATION Jean-Guy Dubuc Président et éditeur	Jean-Guy Farah Vice-président Finances et administration
RÉDACTION Jean Vigneault Rédacteur en chef Rock Bilodeau Chef éditorialiste-adjoint Pierre-Yvon Bégin Chef des nouvelles	Maurice Cloutier Adjoint-chef nouvelles Stéphane Lavelle Chef de publicité Denis Messier Directeur des pages sportives
PUBLICITÉ J. Bérin St-Amant Directeur marketing	Gilles Boisjoly Directeur des ventes
PRODUCTION Jean-Pierre Robitaille Directeur de la production J. Jacques Delorme Chef des opérations	Gérard Pénin Adjoint Gaston Grenier Adjoint Benoit Côté Chef presse
COMPTABILITÉ André Corriveau Contrôleur	Julienne Poulin Gérante du crédit
TIRAGE Pierre Dubois Directeur au tirage	André Casteau Adjoint au directeur
GÉRANTS DE DISTRICT Pierre-Alain Dion Jacques Faucher Michèle Fournier Michel Lavoie Serge Nadeau	Claude Ouellet Gaston Pinard Jean-Charles Poulin Pierre Fournier Jacqueline Gauthier
EXPÉDITION Michel Doyon Gérant	ÉDIFICE André Jacques Responsable

Livraison à domicile:

— Camionnets et camionnets motorisés
Prix de vente suggéré incluant
T.P.S. payée par le camionnet
taxe de vente du Québec
Coût à l'abonné

Livraison par courrier de deuxième classe:
Enregistrement No. 1539
Abonnement: Au Canada, territoire immédiat, sauf endroits
déservis par camionnet et camionnets motorisés: 1 an \$155.00,
6 mois \$81.00, 3 mois \$42.00, 1 mois \$22.00. Hors de notre
territoire immédiat: 1 an \$210.00, 6 mois \$130.00, 3 mois
\$85.00, 1 mois \$35.00. Aux États-Unis et autres pays: 1 an
\$370.00, 6 mois \$210.00, 3 mois \$135.00, 1 mois \$55.00.

Ces prix excluent les taxes
«La Tribune» est socitaire de la Presse canadienne, de
l'Association des quotidiens de langue française, membre de
l'Association des quotidiens du Canada, affiliée à l'Audit
Bureau et Circulation ABC et à l'Union internationale de la
presse catholique. Sources d'informations: Presse
canadienne, Presse associée, Reuter, Agence France-Presse.
Le service de photos fac-similées de la Presse canadienne et
les agences affiliées sont autorisées à reproduire les
informations de La Tribune.

RÉSULTATS
Loto-Québec
Banco
Tirage du 91-03-06
Vous pouvez
miser jusqu'à
21 h les soirs
de tirages
Prochain tirage:
91-03-08

1	3	6	8	11
12	20	26	27	31
38	40	41	47	50
54	57	59	67	69

T V A, le réseau des tirages de Loto-Québec
Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

AU CENTRE CULTUREL
Salle Maurice O'Bready

EN PRÉ-VENTE AUJOURD'HUI (13h), pour les abonnés du Centre
cultural en danse, musique, théâtre chanson, humour et cinéma:
9 avril (20h) **L'ESQUISSE, danse contemporaine**
11 mai (20h) **TALISMAN, musique nouvel âge**

EN VENTE SAMEDI (9h), pour le public:
9 avril (20h) **L'ESQUISSE, danse contemporaine**
11 mai (20h) **TALISMAN, musique nouvel âge**

EN VENTE ACTUELLEMENT:
9 mars (20h) **ISTANBUL présenté par les Grands Explorateurs**
12 mars (20h) **YVES DUTEIL, tour de chant**
15 mars (20h) **JIM CORCORAN, tour de chant**
16 mars (20h) **ORCHESTRE SYMPHONIQUE DES JEUNES DE SHERBROOKE**

19-20 mars (20h) **FLEURS D'ACIER, comédie**
22-23 mars (20h) **ROCK ET BELLES OREILLES**
26 mars (20h) **PARENT/BARRETTE, humoristes**
27 mars (20h) **PATRICK NORMAN, tour de chant**
30 mars (20h) **«AU COEUR DE L'AFRIQUE», présenté par les Grands Explorateurs**
6 avril (20h) **MICHEL PAGLIARO, spectacle rock**
13 avril (20h) **«CARMEN» présentée par le Choeur symphonique de Sherbrooke et l'Orchestre symphonique de Sherbrooke.**

UNE COLLABORATION DE
La Tribune

LOTTO 6/49

16 - 17 - 23 - 28
43 - 49 (29)

L'EXTRA

4 1 2 9 7 0

LA QUOTIDIENNE

6 8 0 — 9 7 4 4

La bousculade pour les Grands prix du tourisme

43 dossiers soumis en Estrie: un record

Gilles Fiset

Sherbrooke

Quarante-trois dossiers différents, soit le plus grand nombre au Québec en dehors de Montréal, ont été soumis dans le cadre de



Le directeur général de l'Association touristique de l'Estrie, Alain Larouche

la portion estrienne de la 6e remise des Grands prix du tourisme.

Pour le directeur général de l'Association touristique de l'Estrie, M. Alain Larouche, il s'agit là de la meilleure démonstration du dynamisme de l'industrie du tourisme en Estrie.

D'autant plus, a-t-il rajouté, que l'Estrie détient le premier rang en ce qui concerne l'accroissement du nombre de mises en candidature. Les 43 dossiers représentent une augmentation de 34 pour cent par rapport aux 32 dossiers de 1989.

Les gagnants des prix régionaux seront connus au cours de la soirée-gala du mercredi 20 mars, au Centre des congrès, à Sherbrooke. Ces entreprises défendront par la suite les couleurs estriennes lors de la grande finale nationale du 18 mai, au Palais des congrès, à Montréal, en pleine Semaine nationale du tourisme.

Les 43 dossiers, a précisé M. Larouche, hier matin, en conférence de presse, ont été présentés par vingt-deux entreprises touristiques différentes. Elles sont en lice dans sept catégories différentes, sans oublier le prix spécial du jury qui vient couronner l'excellence touristique. Les sept

catégories sont l'accueil, le développement touristique, l'événement touristique, l'innovation touristique, la promotion touristique, la petite entreprise-Bradford et la gastronomie touristique.

Pour l'ATE, l'événement se veut un «happening», une occasion unique pour l'industrie de célébrer, une source de motivation.

La région estrienne, a rajouté M. Larouche, a toujours fait bonne figure parmi l'industrie nationale. Depuis leur création en 1984, les Grands prix du tourisme ont permis à deux entreprises estriennes de rafler des prix nationaux alors que cinq entreprises ont atteint les finales.

Depuis son instauration, le concours n'a jamais cessé de croître en popularité et en notoriété. Aujourd'hui, l'industrie rallie quelque 1800 entreprises au Québec. Quelque 590 dossiers ont été présentés.

Pour le gala estrien, a conclu M. Larouche, plus de quatre cents invitations ont déjà été lancées. Des billets sont encore disponibles. Il suffit de s'adresser à l'ATE.

L'Association touristique a le coeur à la fête... malgré tout

Sherbrooke (GF)

L'industrie touristique aura-t-elle le coeur à la fête lors du 6e gala des Grands prix du tourisme en Estrie, le mercredi 20 mars?

La présidente de l'Association touristique de l'Estrie (ATE), Mme Adèle Girard, n'hésite pas.

«Il ne sert à rien de pleurnicher et de dire que c'est la plus mauvaise saison. Il faut regarder ce qui a été fait et souligner les gens qui font des choses pour avancer... Il faut parler des problèmes mais il faut aussi parler du dynamisme de l'industrie...»

Elle a rappelé que la présente situation est conjoncturelle. Dans ce contexte, l'industrie régionale a quand même connu une augmentation de la clientèle de l'ordre de cinq pour cent en 1990 alors que, partout ailleurs au Québec, on déplorait des baisses de clientèle.

Autant de raisons, dit-elle, de mettre en relief les bons côtés de l'industrie régionale et d'être une source



Adèle Girard, présidente de l'ATE

de motivation pour les travailleurs.

L'industrie traverse-t-elle une si mauvaise saison?

A ce sujet, le directeur général de l'ATE, M. Alain Larouche, indique

que l'hiver 1990-1991 aura certes été peu emballant pour l'industrie. L'absence de neige à maintes occasions et les fréquentes averses de pluie ont entraîné une baisse dans le nombre des visiteurs et des skieurs.

A cela s'ajoute un nombre de chambres très élevé, lequel est responsable d'un taux d'occupation souvent sous le seuil de la rentabilité.

Toutefois, ajoute-t-il, il est encore trop tôt pour dresser un bilan définitif. Celui-ci ne pourra être fait qu'après Pâques puisqu'il reste encore trois périodes de vacances institutionnelles d'ici là. Et, espère-t-on, encore plusieurs bordées de neige.

Quant aux perspectives à court terme, M. Larouche déclare que la saison estivale ne sera sûrement pas à la hauteur des espoirs. La conjoncture économique devrait continuer de nuire au tourisme.

Cela n'empêchera pas l'ATE d'intensifier sa campagne promotionnelle en vue d'amener les Québécois, les Ontariens et les Américains à séjourner en Estrie.

Les anglophones tiennent mordicus aux Cantons

Les «Townshippers» s'opposent à l'autoroute de l'Estrie

Lise Ouellette

Sherbrooke

Sans parler d'affront ou de coup de poing comme le faisait le conseiller municipal de Foster, Richard Price, dans l'édition d'hier, l'Association des anglophones de



Heather Keith-Ryan

l'Estrie ne s'en montre pas moins opposée à la campagne lancée par la Société St-Jean-Baptiste en vue d'obtenir l'application du vocable Estrie à l'autoroute numéro 10.

«Depuis plusieurs années déjà, nous protestons contre la substitution du mot Estrie à Cantons de l'Est, en raison de la confusion qui en découle et pour des considérations historiques», déclare Heather Keith-Ryan, ex-présidente et porte-parole de l'organisme, au cours d'un entretien téléphonique.

«L'Estrie désigne un district administratif limité à sept MRC (municipalités régionales de comté) tandis qu'historiquement, les Cantons de l'Est vont jusqu'à la rivière Richelieu. Si on veut respecter l'histoire, l'Estrie ne peut remplacer les Cantons», explique Mme Keith-Ryan.

Celle-ci croit que l'expression Cantons de l'Est a plus de signification que le toponyme Estrie et cela, pour tout le monde, pas seulement pour les anglophones. A un point tel, relate la porte-parole, que l'Association touristique de l'Estrie précisera Townships sur son prochain guide.

Une particularité

De plus, poursuit Mme Keith-Ryan, «les Cantons de l'Est, c'est très spécial au Québec».

«Il y a seulement ici que le territoire a été divisé en cantons tel qu'ils existaient en Angleterre où ils mesurent dix milles carrés. Et ça fera 200 ans en 1792, que ça été établi».

Par conséquent, juge Mme Keith-Ryan, il est important de garder ce nom spécifique quelque part dans la région.

La porte-parole de l'Association trouve dommage le phénomène des dernières années qui s'attaque à des éléments historiques comme les Cantons ou encore qui tend à modifier le nom de villages anglophones comme Leeds devenu St-Jacques-de-Leeds.

«C'est triste car ça nie le fait que

les premiers habitants de cette région aient été originaires d'Angleterre. C'est quand même important de nous souvenir de notre histoire.»

Mme Keith-Ryan ne sait pas si son organisme posera des gestes en réponse à la campagne de la SSJB, la question n'ayant pas été discutée par les dirigeants.

Quant au nom de l'Association qui utilise elle-même le vocable Estrie, Mme Keith-Ryan se demande comment une telle bourde a pu être possible au moment de la francisation.

La SSJB ne veut rien enlever à personne

Sherbrooke (LO)

Le directeur général de la Société St-Jean-Baptiste (SSJB), Marcel Bureau, se défend bien de piloter une démarche anti-anglophone.

«Nous voulons seulement corriger une expression française inappropriée et demander le respect de la volonté populaire qui, dans la pratique, a imposé le terme Estrie», explique-t-il à la suite des commentaires outragés du conseiller municipal Richard Price, face à la campagne lancée mardi pour que l'autoroute 10 devienne l'autoroute Estrie. M. Price a qualifié de coup de poing et d'affront aux anglophones le mouvement de la Société.

M. Bureau n'est pas surpris de cette réaction virulente. «Je m'y attendais. Elle est normale car il y a des gens qui tiennent à Cantons de l'Est. Par ailleurs, nous avons d'excellentes relations avec les anglophones et collaborons avec eux parfois. Dans certains milieux, on nous reproche même d'être trop conciliants.»

Selon le directeur général de la SSJB, le changement de vocable n'enlèverait rien aux anglophones. «L'autoroute ne s'appelle pas Townships Road et la campagne ne vise pas à faire sauter un nom anglais. Elle entend remplacer par un terme de plus en plus implanté dans la région, l'expression Cantons de l'Est choisie par Gérin-Lajoie pour franciser Eastern Townships.»

Pas d'impact

En ce qui concerne l'impact des

gestes posés par M. Price (tourné des caisses populaires de son secteur et pressions auprès du ministre Pierre Paradis), M. Bureau n'éprouve aucune crainte. «Il peut bien convaincre trois ou quatre caisses situées dans des secteurs largement anglophones de ne pas participer, moi j'en ai convaincu 50», rétorque-t-il.

A son avis, l'indifférence ou l'apathie de la population peuvent s'avérer beaucoup plus dangereuses pour la campagne que les protestations de M. Price ou des anglophones.

Hier, rien n'avait bougé effectivement du côté des caisses participantes, selon Yolande Chalifoux, vice-président communications et marketing à la Fédération des caisses populaires de l'Estrie.

«Personne ne nous a téléphoné relativement à la prise de position de M. Price, nous n'avons reçu aucun commentaire défavorable pour notre implication et nous continuons parce que nous sommes convaincus du bien-fondé de la campagne.»

Ainsi, les documents nécessaires ont, comme convenu, été acheminés aux institutions qui, relève M. Chalifoux, représentent 75 à 80 pour cent des membres.

D'ailleurs, le porte-parole de la Fédération croit que les caisses à qui a pu s'adresser M. Price, dont une aurait signifié son intention de boycotter la campagne, ne relèvent pas de la Fédération estrienne mais de celle du Richelieu-Yamaska.



Avant que la glace cède...

D'ici peu de temps, il deviendra très risqué de lancer la ligne à travers les glaces, mais les beaux jours du printemps permettent plus que jamais de le faire avec agrément, sans se geler les doigts. Ce pêcheur a été surpris par notre photographe sur la rivière Magog, à Rock Forest.

Le juge Raynald Fréchette dans St-François

Sherbrooke (JL)



Raynald Fréchette

Le juge Raynald Fréchette de la Cour supérieure du Québec siégera désormais dans le district de St-François, où il a fait ses études, a exercé sa profession d'avocat et où il a été député et ministre.

Son transfert de Montréal à Sherbrooke a été annoncé par le ministre de la Justice et procureur général du Canada, Kim Campbell.

Le juge Fréchette a été affecté au district de Montréal lorsqu'il avait accédé à la magistrature le 19 juillet 88 mais il a toujours conservé son domicile ici.

Il remplacera le juge Jean-Louis Péloquin qui est devenu juge sur-numéraire le 1er septembre.

«Je souhaitais ce transfert et je suis très heureux qu'il soit fait», a commenté seulement le juge Fréchette.



Serge Cardin



Serge Paquin

l'avenir de la structure actuelle de la direction générale. Et de poser des gestes s'il y a lieu.

«Je pense que s'il y a une réflexion à faire, si des gestes doivent être posés, à savoir si on maintient ou pas notre structure d'un directeur général avec trois adjoints, c'est le moment plus que jamais», a reconnu hier le président du Comité administratif, le conseiller Serge Cardin.

Le représentant du quartier Est ne fait pas non plus mystère de sa préférence pour une structure allégée, avec un directeur général et au maximum un adjoint. Tout cela, dans la mesure où un comité exécutif pourra se mettre en place. «Déjà, dit-il, certains services ne relèvent d'aucun adjoint mais directement du directeur général et ça ne semble pas poser plus de problème qu'ailleurs... Ce qui compte, c'est d'avoir des directeurs de service forts, en mesure de bien mener les dossiers et de les défendre devant les élus, sans qu'il soit nécessaire de passer par une multitude d'intermédiaires.»

Son collègue Jean Perrault admet qu'une discussion de fond est «peut-être à venir là-dessus», mais considère qu'avant cela, le conseil devra avoir statué sur la formation ou non d'un comité exécutif. Et puis le nouveau directeur général devra être mis dans le coup. «C'est prématuré pour le moment», a-t-il prudemment déclaré.

Quant à Serge Paquin, qui fait partie, avec le maire Paul Gervais et son collègue Bernard Tanguay, du comité ad hoc formé sur l'étude du projet de comité exécutif, il trouve lui aussi qu'il faudra attendre avant d'aborder la réflexion sur l'avenir de la structure de la direction générale. «Tout est possible», a-t-il simplement émis au sujet d'éventuels changements de ce côté, alors que Bernard Tanguay a carrément refusé de se commettre sur le sujet.

Par ailleurs, concernant le départ de Roch Létourneau, le principal intéressé est demeuré silencieux hier et n'a retourné aucun appel logé à son bureau.

C'est du côté de Longueuil que la confirmation est venue, alors que lors d'un appel logé à La Tribune, la relationniste du maire Roger Ferland, Lise Raymond, a officiellement

annoncé que le conseil municipal de l'endroit a statué hier soir sur le choix de M. Létourneau. Elle n'a pas élaboré sur les conditions offertes à celui qui a débuté sa carrière dans cette ville, comme arpenteur-géomètre, avant de la poursuivre, en 1970, à Sherbrooke et d'y graver les échelons le menant à la direction générale, à peine 10 ans plus tard.

Selon Mme Raymond, M. Létourneau a postulé parmi 50 candidats, dont 16 ont été sélectionnés. Il a remporté le concours parmi trois candidats rencontrés par le comité formé à cet effet.

M. Létourneau, qui assumera ses fonctions à partir du 22 avril, aura à diriger une fonction publique forte de 900 employés à temps plein, dans une ville comptant 134 000 citoyens. Il devra rebâtir une direction générale démantelée par le départ des trois adjoints en quelques années. «Ce n'est pas pour assumer la transition ou faire un ménage particulier que M. Létourneau a été choisi, mais pour poursuivre ici le travail de gestionnaire émérite qu'il a accompli à Sherbrooke», a aussi affirmé l'adjointe du maire de Longueuil.

tique du droit et à l'enseignement universitaire en 1986 et a ensuite accédé à la magistrature.

Le député Jean Charest a dit dans un communiqué que le milieu juridique ne pourra que se réjouir du retour du juge Fréchette en Estrie à cause de son expérience et de sa présence.

«Il ne saura que servir avec grande efficacité la justice et la collectivité», a ajouté M. Charest.

Me Conrad Chapdelaine, l'un de ses anciens associés professionnels, a mentionné que la carrière de juriste, de représentant de la population et de juge de M. Fréchette constituait une assurance de l'accès à la justice pour tous les justiciables.

Il a souligné que le juge Fréchette avait toujours manifesté un sens aigu de l'équité.

7 au 10 mars 91 CENTRE EXPO-SHERBROOKE

Jeudi à samedi
12h à 23h

Dimanche
12h à 17h

- Conférenciers
- Défilés de mode
- Des exposants de qualité
- Spectacles de danse
- Projection de Québec & Associées

ADMISSION: 5\$
Gratuit moins de 12 ans

Tarif de groupe:
Inf - **823-2002**

ACTIVITÉS DU SALON CONFÉRENCES

JEUDI, 7 MARS 1991

- 14H00** Une politique familiale à Sherbrooke? Madame Louise Chaput, Comité Action Famille
- 15h00** Défilé de mode
- 19H30** Les soins des pieds chez la femme
Patrice Roy D.P.M., Clinique podiatrique de l'Estrie
- 20H15** L'Arabesque Ecole de danse
Présente: Diafemme à ses heures
- 20H30** Défilé de mode
- 21h20** L'Arabesque Ecole de danse
Présente: Diafemme à ses heures
- 21H30** Québec & Associées; réalisation de Raymonde Létourneau
Un film de l'Office National du Film

SAMEDI, 9 MARS 1991

- 14H00** Le sommeil, l'insomnie, les somnifères
Madame Gertrude Doyon, Elixir
- 15H00** Défilé de mode
- 16H00** Les pieds de la femme sportive
Patrice Roy D.P.M., Clinique podiatrique de l'Estrie
- 18H30** Québec & Associées; réalisation de Raymonde Létourneau
Un film de l'Office National du Film
- 19H30** La médiation familiale
Madame Linda Holly ou Diane Guimond de Comité Action Famille
- 20H15** L'Arabesque Ecole de danse
Présente: Diafemme à ses heures
- 20H30** Défilé de mode
- 21H20** L'Arabesque Ecole de danse
Présente: Diafemme à ses heures

MINI CONCERT À tous les jours PIANISTES et VOILONISTE 12 h 30, 13 h 30, 14 h 30, aux heures entre 16 h et 20 h.

VENDREDI, 8 MARS 1991

- 13H15** Rencontre du Cercle des Fermières avec la participation de Mme Marie Kesti Khokler de la Fondation Canadienne Rêves d'Enfants
- 15H00** Défilé de mode
- 16H00** Québec & Associées; réalisation de Raymonde Létourneau
Un film de l'Office National du Film
- 19H30** Stress et Dépression chez les femmes
Madame Chantal Provencher de Elixir
- 20H15** L'Arabesque Ecole de danse
Présente: Diafemme à ses heures
- 20H30** Défilé de mode
- 21H20** L'Arabesque Ecole de danse
Présente: Diafemme à ses heures
- 21H30** Le SIDA chez les femmes
Monsieur Roger Malenfant, IRIS Estrie

DIMANCHE, 10 MARS 1991

- 12H00** Québec & Associées; réalisation de Raymonde Létourneau
Un film de l'Office National du Film
- 13H00** Soins des pieds chez les enfants
Patrice Roy D.P.M., Clinique podiatrique de l'Estrie
- 14H00** La sexualité dans le couple
Monsieur Georges Dugas, Comité Action Famille
- 14H45** L'Arabesque Ecole de danse
Présente: Diafemme à ses heures
- 15H00** Défilé de mode
- 15H50** L'Arabesque Ecole de danse
Présente: Diafemme à ses heures
- 16H00** Le SIDA chez la femme
Monsieur Roger Malenfant, IRIS Estrie

LISTE DES EXPOSANTS

231 Encadrement Turgeon
301 GOLDEN TRIDE RAWLEIGH
302 Ecole de secrétariat N.-D. des Neiges
303 A.F.E.A.S.
305 Iris Estrie/Carter Products (Trojan)
306 Caritas Estrie/La Grande Table
311 Comité Action Famille
312 Cosmétiques Finelle
313 Société d'histoire de Sherbrooke
314 Centre alternatif en santé naturelle
316 Vêtements le Roy
319 Puro Inc.
321 SOS Groleau
325 Meubles Mario Grégoire
326 Anne Blais, DO-HY
329 Cercle des Fermières, région 08
332 Commission des normes du travail
333 Auberge Royale
402 Ballons Surprise

404 L'Arabesque, école de danse
406 A.Q.E.P.A.
411 Cosmétiques Aloette
412 Centre alternatif en santé naturelle
415 La Coche
419 Festival de musique classique de l'Estrie
427 DÉPÊCHE MODE
433 Life Styles
435 La Maison du Cadre
437 Agence Via Rencontre/Doryan Cartomancienne
441 Groupe Investors
443 Distribution Boutin (1990) inc.
445 Tupperware
451 Denis Lebreux, chiropraticien
453 Clinique podiatrique de l'Estrie enr.
455 Mercerie Lafleur
459 Service de couches P'tit Mousse
461 Panier Plus
502 Roulettes de l'Estrie enr.

507 ICG Propane Ltée
511 Relais Toyota inc.
517 La Réserve du Cafetier
599 Pharmacies Cumberland

PARTICIPANTS DU DÉFILÉ DE MODE

- Uniforme Plus
 - Optométrie Pierre Vallée
 - La Coche
 - Mercerie Lafleur
 - Fille d'Eve
 - Bombardier
 - Jeans Plus
 - Ecole de coiffure Paul de Rycke
 - FRISCO et CUIRS VALOIS
- COMMANDITAIRE OFFICIEL**
Les Pharmacies Cumberland
- COMMANDITAIRE DE LA HALTE-GARDERIE**
Les Restaurants Burger King

ESTRIE

102 BAR
108 C.I.P.A.E. inc.
114 Controlmatic
116 Prodral Courtex
120 Bijouterie Nathalie Perry
122 Cellulaires L. Flamand
124 Centre de Laserthérapie 2001
126 Elixir
128 Les Cuirs Valois inc.
132 Photo S.M.
136 Productions Chez Rolly
140 LeRiche vidéo
201 RX-Soleil
205 Secours Amitié inc.
211 La Fabricavin
215 Cosmétiques Mary Kay
219 Nutri-Système
221 Machines à coudre de l'Estrie
225 Cuirs 2000

RABAIS DE

1\$ SUR

ADMISSION
au salon

Cumberland

1 COUPON PAR PERSONNE

LaTribune



TÊLÊ 7



Réalisation
LE GROUPE
Ad-Mark



Garderie gratuite
sur place.
Commanditaire de la
halte garderie.



Cumberland

UNE GRANDE RÉUSSITE QUÉBÉCOISE: LES PHARMACIES CUMBERLAND

En 1967, sur la rue Cumberland à Montréal, les badauds voient une petite pharmacie ouvrir ses portes. Le propriétaire, monsieur Morrie Neiss, accueille ses premiers clients avec des produits de première qualité et une écoute attentive de leurs besoins. Rapidement, l'établissement s'acquiert une excellente renommée et bientôt, monsieur Neiss planifie l'ouverture d'une autre pharmacie, suivie d'une autre pour finalement lancer une chaîne à la grandeur du Québec: les Pharmacies Cumberland.

Actuellement, l'entreprise est l'une des trois plus importantes de son secteur dans la province. La clef d'une si brillante réussite? Une constante préoccupation des besoins des consommateurs. Les Pharmacies Cumberland développent continuellement des politiques de marketing en fonction des exigences et des préoccupations de la famille québécoise. La femme moderne se soucie de son apparence et de son épiderme? Elle pourra choisir parmi les cosmétiques des marques les plus réputées: Biotherm, Lancôme, Marcelle. Une alimentation et des soins corporels naturels sont à l'honneur? On développe une ligne appropriée de produits santé et beauté. L'environnement préoccupe les consommateurs? Ils découvrent à leur Pharmacie Cumberland des produits recyclés, des marchandises écologiques, des couches de tissu, etc. De plus, les consommateurs ont accès à plus de 300 produits différents de marque Cumberland qui leur offrent un excellent rapport qualité/prix.

Cette attitude avant-gardiste explique l'attachement des québécois envers cette compagnie nationale. Depuis 1980, 6 établissements — des directeurs de grande expérience et des employés des plus courtois — ont conquis le cœur des sherbrookoises par leur accueil chaleureux et son service attentif. Très vite, une vaste clientèle est devenue fidèle aux Pharmacies Cumberland de l'Estrie.

Que de chemin parcouru depuis la petite pharmacie montréalaise de monsieur Neiss! Actuellement, la compagnie dénombre 46 établissements répartis à la grandeur du Québec et emploie plus de 1600 personnes. Et croyez-vous que cette entreprise qui reflète si bien la ténacité et le leadership des québécois va se contenter de sa part de tuelle du marché? Chez Cumberland, pas question de stagnation. Les projets d'expansion vont bon train! On nous promet de grandes nouveautés à court terme afin de s'orienter encore davantage en fonction des exigences actuelles et mêmes futures de la clientèle québécoise.

Cette année, les Pharmacies Cumberland s'associe en tant que commanditaire majeur au Salon de la femme de l'Estrie. Une primeur de grande importance! L'entreprise désire se rapprocher ainsi des estriennes en participant activement à leur vie sociale et communautaire. Il faut souligner que la collaboration des Pharmacies Cumberland permet à plusieurs organismes régionaux à but non lucratif de diffuser leurs informations au public pendant la tenue de l'événement. Une telle innovation illustre le réel souci des Pharmacies Cumberland pour la qualité de vie des québécois.

RÉSERVE DU CAFETIER

Vous seriez-vous douté qu'un grain de café, lorsqu'il nous arrive d'un pays producteur est indore, sans saveur et d'une couleur blanc-verdâtre? C'est le procédé de torréfaction (cuisson des grains par l'air chaud) qui lui donne sa belle robe marron foncé et libère son arôme et la richesse de son goût.

Ceci n'est qu'un exemple des diverses opérations qui ont lieu à l'intérieur des murs de la Réserve du Cafetier. Cette compagnie bien sherbrookoise voit le jour en 1982, sur la rue Des Mûres. Elle déménagera en 1989 sur la rue Talbot. À l'origine propriété de monsieur Luc Elias, elle est aujourd'hui habilement dirigée par messieurs Jacques Simoneau et Jean-Louis Fabi. À l'entreprise, torréfacteur et distributeur de plusieurs variétés et mélanges de café, l'entreprise effectue à Sherbrooke les opérations de torréfaction, de mélange et d'emballage. Elle réalise une douzaine d'employés qui, chaque année, manipulent l'impressionnant volume de 1 million de livres de grains de café.

La Réserve du Cafetier illustre tout le potentiel de l'entrepreneuriat estrien. Entreprise régionale de première importance dans son secteur d'activités, elle dessert un vaste réseau de restaurateurs et d'épiciers. Pour la croissance de son chiffre d'affaires, la compagnie peut compter sur ses directeurs. Administrateurs de tous les éléments de l'entreprise. Par exemple, ils ont eux-mêmes perfectionné la torréfaction de tous les grains de café, à l'intérieur de cet appareil, la chaleur était dispensée par un brûleur à travers d'un treillis métallique sur lequel reposait le café. Après la cuisson d'un million de grains, on exécute depuis un processus de torréfaction, de mélange et d'emballage. Elle réalise une douzaine d'employés qui, chaque année, manipulent l'impressionnant volume de 1 million de livres de grains de café.

L'entreprise connaît, depuis ses débuts, une excellente croissance et rien, même actuellement, ne vient freiner son expansion. Ses dirigeants développent d'intéressants projets pour un avenir à court terme et des épices et des poudres de base pour soupes et sauces. De plus, la Réserve du Cafetier deviendra bientôt distributeur d'une intéressante innovation sur le marché du café: des arômes à café, qui contiennent des essences de diverses saveurs — moka, cappuccino, ou autre — et que l'on ajoute directement à sa tasse de café. Le consommateur peut ainsi déguster, lorsque le cœur lui en dit, un excellent café aromatisé.

Messieurs Fabi et Simoneau attribuent la performance de l'entreprise à trois principaux facteurs. D'une part, depuis une dizaine d'années, les consommateurs ont beaucoup plus exigé de la qualité de leur café. Parallèlement au développement de cette habitude de consommation, la compagnie développe de judicieuses politiques de marketing. Finalement, comme le soulignent les directeurs de la Réserve du Cafetier, une réussite ne se bâtit pas tout seul. Ils attribuent une grande valeur à la participation et à la loyauté de ses employés qu'à la fidélité de leur vaste clientèle.

Que de choses peuvent se cacher derrière une simple tasse de café! À la prochaine dégustation, saisissez l'occasion de goûter, au restaurant ou à la maison les excellents produits de la Réserve du Cafetier: une entreprise sherbrookoise qui participe activement au développement économique de la région.

Une dernière note amusante: la prochaine fois que vous savourerez un bon café aux effluves du Brésil, de la Colombie ou de la République Dominicaine, souvenez-vous d'une chose: au début de sa carrière, monsieur Jean-Louis Fabi, directeur de la Réserve du Cafetier, n'aimait pas le café!

COMITÉ ACTION-FAMILLE SHERBROOKE

Comité Action-Famille Sherbrooke voit le jour en 1986 par le regroupement de quelques personnes issues d'organismes axés sur le mieux-être familial. Consciente de l'isolement des familles, l'association devenait leur porte-parole auprès des instances politiques et avait la ferme volonté de favoriser leur épanouissement dans le milieu sherbrookoise.

Dans un premier temps, cet organisme sans but lucratif a procédé à une analyse globale des différents regroupements axés sur l'épanouissement familial. De cette concertation est né un répertoire de services à la famille distribué aux organismes et intervenants du milieu. Ce précieux outil en est déjà à sa deuxième édition. Suite à cette réussite, Comité Action-Famille publie maintenant un bulletin bi-mensuel destiné à la même clientèle.

Par la suite, les membres de Comité Action-Famille constatent le nombre sans cesse croissant de séparation de couples. Sensibles à la souffrance vécue par chacun des partenaires et des enfants, l'association instaure un service de médiation familiale. Offert aux couples en instance de séparation, le service établit une négociation dans le couple, sans intervenant judiciaire, pour la garde des enfants, le droit de visite et de sortie, la pension alimentaire et le partage des biens. Ce service permet aux couples de prendre eux-mêmes les décisions les concernant. Cette innovation se révèle vite excellente puisque les ententes conclues sont ensuite respectées et que les enfants sont moins pénalisés car la médiation familiale permet aux parents de conserver la communication entre eux. Aujourd'hui, Comité Action-Famille offre également un soutien aux couples qui vivent des difficultés conjugales.

Autre réalisation: une recherche a été faite auprès des familles sherbrookoises pour connaître leurs attentes par rapport à une politique municipale sur le mieux-être familial, quelque soit le genre de famille: nucléaire, monoparentale ou recomposée. Ce projet nous a permis d'établir une étroite collaboration avec la ville de Sherbrooke pour le développement d'une politique familiale notamment avec les services récréatifs, communautaires d'habitation et de développement urbain.

Récemment, lors de la rencontre annuelle du conseil au Lac à l'Épaulé, la Ville de Sherbrooke a inclus dans ses priorités l'établissement d'une politique familiale. Nous nous réjouissons de cette démarche qui profitera à toutes nos familles sherbrookoises.

Les Pharmacies Cumberland sont heureuses de commanditer la participation de Comité Action-Famille.

PRÉSENTATION DE L'ORGANISME: I.R.I.S. ESTRIE

Fondé en juin 1988, I.R.I.S. Estrie (Intervention régionale et information sur le sida) est un organisme communautaire sans but lucratif. Ses objectifs sont les suivants: prévention, soutien et intervention dans la problématique du sida.

Prévention

L'organisme s'est donné pour mission de promouvoir les moyens de prévention et d'éducation auprès de la population de l'Estrie et de susciter la responsabilisation des comportements sexuels au moyen de conférences, journées d'information, rencontres individuelles, etc.

Soutien

I.R.I.S. Estrie offre des services individuels et de groupes aussi bien aux personnes atteintes du VIH/sida qu'aux proches de ces derniers. Plusieurs services sont offerts: dépistage d'urgence, accompagnement professionnel, entraide bénévole, soutien à domicile, aide légale, transport, atelier-remarque, écoute téléphonique, suivi de deuil et hébergement dans un avenir rapproché.

Intervention
I.R.I.S. Estrie a déjà développé et continuera de développer des liens avec un réseau d'individus et d'organisations qui oeuvrent dans la problématique du sida dans le but de partager l'information, de stimuler et coordonner les efforts des divers intervenants et d'accroître l'accessibilité des services aux personnes atteintes.

Collaboration spéciale
Lors de son passage au Salon de la femme de l'Estrie, l'organisme I.R.I.S. Estrie, dans le cadre de sa démarche de sensibilisation, travaillera de concert avec une importante entreprise de l'Estrie, en effet, la compagnie Carter Products distribuera gracieusement ses produits — préservatifs Trojan — à tous les visiteurs. Une innovation actuelle qui reflète bien le caractère d'impli-
Les Pharmacies Cumberland sont heureuses de commanditer la participation de l'organisme I.R.I.S. Estrie.

SURJETEUSE

469⁹⁵\$

Gratuit:

1 paire de ciseaux de
taille

Omega 15J134

- 2 aiguilles, 3 - 4 fils
- Bras libre
- Enfilage simplifié codé en couleur
- Et bien d'autres avantages
- * Distributeur exclusif OMEGA



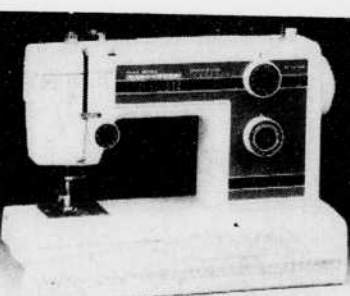
OMEGA 1261 D (Delux Denim Machine)

299⁹⁵\$

Gratuit:

1 mallette de vinyle
pour le transport.

- Excellente qualité de point sur tous les types de tissus: soie, tricot, jeans, etc...



- Un nouveau standard d'excellence pour la couturière consciente des prix!
- 12 points incorporés dont 6 extensibles.

Venez nous rencontrer au Salon!
Ces spéciaux sont en vigueur pour 4 jours
seulement (du 7 au 10 mars).

MACHINE À COUDRE DE L'ESTRIE INC.



92, rue Bernier
East Angus
832-2479

6788, rue Conseil
Sherbrooke
820-2220

la maison du cadre

«Le plus grand centre d'art au Québec»



SOLDE

DE 20 À 50%

sur articles
sélectionnés

En vigueur jusqu'au 16 mars 1991

Venez voir des artistes peindre à notre kiosque du Salon de la Femme.

- Lithographie
- Peinture à l'huile
- Reproduction encadrée

- Laminage
- Encadrement sur mesure
- Matériel d'artiste

2626, rue King ouest • Sherbrooke • 822-3651

Toujours
plus près
de vous!

**RELAIS
TOYOTA**

2059,
RUE KING OUEST,
SHERBROOKE
TÉL.: (819) 563-6622

Venez nous rencontrer au Salon de la Femme!

PEA
PROTECTION
EXTRA ATTENTIVE

Les cuisines collectives deviennent permanentes à Sherbrooke

Gilles FISETTE

Sherbrooke

Aujourd'hui, trois femmes se regroupent au sous-sol de l'église St-Joseph, à Sherbrooke. Ensemble, elles dresseront des menus et se partageront diverses tâches. La prochaine fois, elles cuisineront des plats qu'elles apporteront ensuite à la maison.

C'est ainsi qu'un premier groupe de cuisines collectives aura pris son envol, depuis que le projet est passé du stade expérimental à un stade structuré et permanent.

Comme l'explique la coordonnatrice au Carrefour des cuisines collectives de Sherbrooke, Mme Louise Bateau, ce concept n'a pas été créé à Sherbrooke.

Si leurs origines ne peuvent être déterminées avec précision, on retrouve de telles cuisines collectives au Pérou depuis une dizaine d'années. D'une centaine en 1981, elles se comptent maintenant dans ce pays par plus de 1300 au début de 1990.

Au Québec, à Montréal plus précisément, on retrouve de telles cuisines collectives depuis quatre ans. On en recense 22. Elles regroupaient 240 personnes. En 1988, les cuisines collectives ont remporté le prix André-Tétrault de la Fédération des CLSC.

Depuis 1987

A Sherbrooke, précise Mme Bateau, l'idée a été lancée pour la première fois en 1987. Elle a germé au sein d'une table de concertation regroupant le GRAPE (Groupe de réflexion et d'action contre la pauvreté en Estrie) et Moisson-Estrie auxquels

se sont joints le GARDS, deux CLSC, le Service de pastorale sociale, le Comité de dépannage des paroisses et le Département de santé communautaire (DSC) où loge d'ailleurs Mme Bateau et son Carrefour. Quatre groupes différents ont été mis sur pied à titre expérimental en 1990. Cette fois-ci, les structures sont en place pour en faire des projets permanents.

L'idée, précise-t-elle, est de favoriser le regroupement de personnes ayant des difficultés ménagères, même temporaires, ou qui vivent beaucoup de solitude.

Par les cuisines collectives, ces personnes développeront des moyens de mieux se nourrir et de manière plus économique. Elles y trouveront également l'occasion de sortir de leur isolement, de rencontrer des gens et d'échanger des informations sur la nutrition.

Le groupe doit être formé de trois à cinq personnes. Idéalement, le nombre de bouches à nourrir ne doit pas dépasser douze. Le groupe doit se former sans l'aide du carrefour puisque, précise Mme Bateau, il est important que les gens partagent déjà certaines affinités. Le groupe se réunit deux fois par mois. La première fois afin de définir les menus et, notamment, décider des achats à faire. La deuxième fois, le groupe cuisine ensemble cinq repas différents que chacun rapportera chez lui.

Présentement, une première cuisine a été aménagée au sous-sol de l'église St-Joseph. Une deuxième devrait voir le jour bientôt dans le quartier est de Sherbrooke.

Les groupes intéressés à vivre une telle expérience doivent entrer en contact avec Mme Bateau. Elle peut être rejointe au DSC (563-5555, poste 5056).

Victor Proulx élu sans opposition à la mairie du Canton de Dudswell

Canton de Dudswell (YR)

M. Victor Proulx a été élu sans opposition en remplacement du maire du Canton de Dudswell, qui avait remis sa démission, il y a quelques semaines. Le mandat du maire démissionnaire Bertrand Lacasse devait se terminer dans trois ans.

La période de mise en candidature se terminait récemment et compte-tenu de la présence d'un seul candidat, Mme Hélène Leroux, secrétaire-

trésorière de la municipalité, qui agissait comme présidente des élections, a déclaré M. Proulx élu.

Il y avait également mise en candidature au poste de conseiller municipal au siège 6 du Canton de Dudswell. M. Yvan Chaloux a été élu, également sans opposition, en remplacement de M. Laurent Bourque, démissionnaire. M. Chaloux est donc lui aussi élu jusqu'aux prochaines élections municipales, qui se tiendront dans trois ans.

GRANDE LIQUIDATION

Aucune offre raisonnable ne sera refusée

DE FIN DE SAISON

SUR TOUTE LA MARCHANDISE D'HIVER

**BOTTES
SKIS
FIXATIONS
VÊTEMENTS
ACCESSOIRES
PATINS
ÉQUIPEMENTS DE HOCKEY**

Podium
sports

Sports de l'Est inc.

920, 12e Avenue Nord Sherbrooke, Qc, J1E 2X2 (819)822-1767

26166X

**EXPLOSION
DES PRIX!**

ON PAIE LA TPS POUR VOUS!

Tapis

Constellation

	Valeur	Spécial
INCLINATION 25 couleurs	39,95\$	26,95\$ v.c. TPS INCLUSE
LUXEMBOURG 20 couleurs	43,95\$	27,95\$ v.c. TPS INCLUSE
BARONET 12 couleurs	12,95\$	8,95\$ v.c. TPS INCLUSE

Prélart

mannington

	Valeur	Spécial
VEGA 18 couleurs	11,95\$	7,95\$ TPS INCLUSE
AURORA 20 couleurs	18,95\$	14,95\$ TPS INCLUSE

Sous-tapis inclus.
Taxe provinciale et installation en sus.

TOUT POUR

LA DÉCORATION.

AUTRES SPÉCIAUX

EN

MAGASIN

L'élégance accessible
TAPIS & DÉCOR
Rock Forest

5260, boul. Bourque, Rock Forest, (819) 864-4253
En face de Meubles chez Pierre

En vigueur
du 25 février
au 9 mars.

24895

VENTE **FIN DE BAIL**

**CESSEZ DE DÉPENSER, INVESTISSEZ VOTRE ARGENT.
AGISSEZ AVANT QU'IL NE SOIT TROP TARD.**

**ARGENT DONNÉ
EN
LOYER**

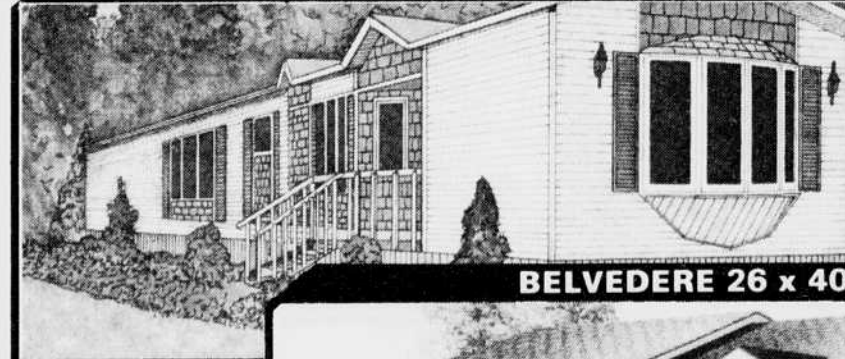
350\$ mois
x 12 mois
x 20 ans
= 84 000\$

**ET VOUS APRÈS 20 ANS,
QUE VOUS
RESTE-T-IL?**

POSSIBILITÉ D'ÊTRE PROPRIÉTAIRE

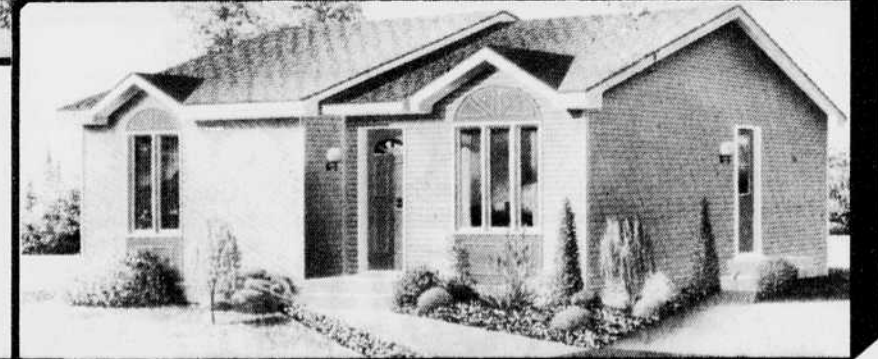
NOUS VOUS PROPOSONS 4 SOLUTIONS

MODULAIRE MIRKO 14 x 66 pi.



**POUR FAIRE
PENCHER LA
BALANCE
EN VOTRE
FAVEUR**

BELVEDERE 26 x 40 pi



**HEURES
D'OUVERTURE:**
Lundi au vendredi:
9 h à 16 h 30
Jeudi - vendredi:
9 h à 21 h
Dimanche: 11 h à 16 h

USANEUVE



Grâce au tout nouveau concept de maison nommée
"USANEUF"
14 x 66 pi
SONT INCLUS
extérieur vinyle, toiture en
bardeaux, porte en acier,
fenêtres thermos coulis-
santes, intérieur mur de
préfini, tapis, prélat, lus-
tres, rideaux

AUSSI MAISONS MOBILES USAGÉES À PARTIR DE 3 800\$

MAISON MOBILE
PIERRE DOYON

999, NOTRE-DAME OUEST
VICTORIAVILLE

(819) **758-4625**

24629

La secrétaire municipale du Village Stukely-Sud conteste son renvoi

Gilles DALLAIRE Stukely-Sud Village

Comme à peu près tout le monde s'y attendait, la secrétaire-trésorière de Stukely-Sud Village, Mme Huguette Ouellette, congédiée lundi soir pour manque d'objectivité, va contre-attaquer.

«Mon procureur demandera prochainement à la Commission municipale d'ordonner à la municipalité de me redonner mon poste», a-t-elle déclaré hier en révélant que son an-

cienne adjointe, Mme Francine Dumont, qui, depuis le 1er janvier, était commis de bureau et qui a été congédiée en même temps qu'elle pour insubordination, entreprendra des démarches semblables sous peu.

Mme Ouellette a affirmé que son congédiement et celui de Mme Dumont sont injustifiés et abusifs.

Elle a soutenu que, si elle a fourni certaines informations à la compagnie d'assurance qui protège la municipalité, c'est à la demande de membres du conseil municipal et que

ces informations avaient trait à des décisions prises par le conseil.

Elle a refusé de commenter les autres motifs invoqués à l'appui de son congédiement.

Trois conseillers ont voté en faveur du renvoi de Mme Ouellette et trois s'y sont opposés, ce qui a forcé la mairesse, Mme Suzanne Bachand, à trancher l'égalité.

Mme Ouellette était secrétaire-trésorière de Stukely-Sud Village depuis neuf ans.

Les producteurs d'érable cherchent à ouvrir de nouveaux marchés

Yvon Rousseau

La Patrie

Les acériculteurs se sont rendus hier à Québec, où ils ont rencontré la Régie des marchés agricoles, dans le but de s'ouvrir d'autres marchés pour écouler leurs produits.

«Ce que nous voulons, explique M. Léo Blais, le président du Syndicat acéricole de l'Estrie, c'est la création d'une agence de vente, sous le contrôle de la Fédération des producteurs de sirop d'érable du Québec, par qui toutes les ventes de sirop d'é-

nable en vrac devraient passer». Le mandat de cet organisme serait différent de celui de la Banque de sirop d'érable, qui ne gère que les surplus de production.

Mauvaises expériences

Le président du Syndicat acéricole de l'Estrie mentionne que les acheteurs de produits de l'érable se sont moqués des producteurs, l'an passé, avec le système des conventions volontaires.

Le prix du sirop d'érable en vrac n'est pas régi et comme les produc-

teurs sont à la recherche de nouveaux marchés pour écouler leurs surplus, ces derniers en veulent un prix raisonnable. Il y a trois ans, les producteurs se sont retrouvés face à l'impossibilité de mettre leurs produits en marché. «Nous étions pris avec nos produits, sans pouvoir les vendre», rappelle M. Blais.

Dans la proposition des acériculteurs, ces derniers se disent prêts à verser 5 sous par livre de produit pour assumer les frais de la publicité nécessaire à la mise en marché de leur produit.

La Protection civile pourrait aider les sinistrés

Gérald PRINCE

Drummondville

Les quelque 50 acériculteurs qui ont subi des dommages importants par le verglas lundi peuvent s'adresser à la Protection civile du Québec pour avoir des chances d'être indemnisés.

Pour Gaston-B. Allard, du ministère de l'Agriculture du Québec, chargé du dossier des érabières, les acériculteurs devraient loger immédiatement une demande auprès du secrétaire de leur municipalité pour qu'il transmette la demande d'aide à la Protection civile du Québec, exactement comme dans le cas d'autres sinistres comme les inondations.

Si les dommages sont considérés suffisamment importants, continue M. Allard, il est possible que la zone soit déclarée sinistrée et que les acé-

riculteurs puissent bénéficier de certains dédommagements semblables à tous les autres sinistrés, comme ceux des inondations.

«Ca prend des dommages considérables, qui amènent des risques pour l'érabièrerie», précise M. Allard, qui mentionne en plus que parfois, certains verglas font plus de bien que de mal à une forêt en émondant les branches, détruisant les sujets trop mal en point et favorisant la croissance des jeunes érables.

«Le verglas, c'est très spectaculaire dans une érabièrerie, mais on voit des cas où la forêt s'est complètement régénérée en dix ou quinze ans, sans que rien n'y paraisse plus».

N'ayant pas été mis au courant du verglas de lundi dans les municipalités de L'Avenir, Racine, St-Lucien et les autres environnantes, M. Allard ne peut pas, par le fait même, pro-

noncer une opinion sur les dommages survenus dans ce secteur en particulier. Il mentionne que des programmes d'aide sont prévus dans le cas où les dommages réels sont reconnus importants.

Tout dommage important est étudié à la pièce, comme c'est le cas pour les autres interventions de la Protection civile. De l'aide peut être apportée pour défrayer le coût du personnel qui remettra en état l'exploitation sucrière, par exemple en enlevant les troncs morts et les branches sectionnées, en réparant la cabane à sucre ou encore en remettant en bon état la tubulure. Les dédommagements peuvent aller jusqu'à rembourser une partie des pertes de l'acériculteur, attribuables au manque à gagner, selon le même principe que pour un commerçant dont l'entreprise est inondée.

Le coroner Fein réclame des remèdes contre les conducteurs sans permis

Sherbrooke (AA)

Après avoir mené enquête sur deux accidents mortels dans la région, le coroner Allan Fein recommande au ministre des Transports du Québec d'accroître la surveillance policière sur les routes. Le coroner Fein a soumis au ministre de la Justice un rapport faisant état de lacunes du système permettant aux conducteurs sans permis d'échapper au contrôle des agents.

Le décès de Colen Norton à Eastman, en novembre dernier, a été causé par un traumatisme crânio-cérébral après que la victime ait été projetée hors de son véhicule. M. Norton conduisait alors en état d'ébriété et sans permis de conduire puisque le tribunal lui avait retiré en raison de l'accumulation de points d'inaptitude.

«Il faut absolument étudier le problème du manque de suivi de l'application de ce règlement qui a été instauré dans le but de sauver des vies. C'est embêtant que ce système de pointage ne soit pas respecté, c'est une lacune du système», a commenté le coroner Alan Fein.

Cas no 2

Selon l'enquête menée sur la mort de Stéphane Goulet de Sherbrooke en décembre dernier, à l'angle des rues Bourassa et Bertrand-Fabi à Rock Forest, plusieurs facteurs ont contribué au décès: une mauvaise courbe précédant l'arrêt obligatoire, l'absence de signalisation (situation corrigée par la suite), le mauvais état de cette partie de route non asphaltée où s'est produit l'accident (situation non corrigée) et l'état d'ébriété de la victime dont la ceinture de sécurité n'était pas attachée.

Le coroner Fein s'étonne du fait que M. Goulet, âgé de 19 ans, ait pu conduire pendant un an et demi sans permis puisqu'il ne l'avait pas renouvelé en juin 1989.

«A cause d'amendes impayées, on devait lui enlever le droit de se procurer un permis. Le grand ordinateur à

Québec devait aviser M. Goulet le 31 janvier 1991 alors qu'il est mort en décembre. Ça donne une idée de la lenteur du système. J'ai soumis ce cas

Boulianne se penchera sur le cas des ultra-légers

Drummondville

Le coroner Marc-André Boulianne de Québec sera à Drummondville, le 26 mars, pour entendre les témoignages des personnes reliées à l'accident d'ultra-léger du 2 décembre dernier à St-Germain, qui a fait deux victimes.

On se rappellera en effet que les deux occupants d'un petit appareil, André Simoneau et Jean-Paul Fleurent, avaient péri dans l'écrasement de l'ultra-léger.

Suspect de hold-up recherché

Sherbrooke (YR)

La Sûreté du Québec recherche un individu soupçonné d'être l'auteur



Voici le portrait-robot de l'individu recherché.

au ministre de la Justice à titre d'information parce que pour moi c'est un facteur de curiosité», a indiqué M. Fein.

Le coroner Boulianne a été chargé de faire enquête sur 13 accidents mortels impliquant un ultra-léger, qui sont survenus au cours des dernières années au Québec.

Toujours dans le cadre de cette enquête, plusieurs témoins seront aussi entendus au palais de justice d'Arthabaska le 25 mars, concernant la mort de Gilles Guillemette dans l'écrasement de son appareil le 1er avril 1990.

d'un vol à main armée à l'Accommodation Laflamme, du 29 rue Du Pont, à Warden, vers 19h35, le 1er février dernier.

La police a pu tracer un portrait-robot de l'individu recherché, à l'aide d'une description faite par la victime.

L'homme serait âgé de 28 à 30 ans. Il mesure six pieds et pèse entre 185 et 190 livres. Il a les cheveux châtain allant au brun et il porte des traces d'acné. Il a la bouche un peu crochue.

Le suspect se serait enfui à bord d'un gros véhicule de couleur foncée et endommagé à la portière du côté du passager.

Toute information concernant cet individu doit être transmise à l'agent Yves Houle, du bureau des crimes majeurs de la division de l'Estrie de la Sûreté du Québec, à 564-1212.

Le projet du mont Malamut pourrait se réaliser sans Cher

Michel MORIN

Lac-Mégantic

Le projet récréo-touristique du mont Gosford peut encore se réaliser, dans la mesure où le milieu reprendra fermement les cordons et éliminera du décor le couple Jean-Louis Cher et Pamela Stuart-Mills.

Tel est l'avis qu'émet Pierre Bédard, ex-président du Bureau du tourisme de Lac-Mégantic et défenseur de la mise en valeur du mont Gosford depuis de nombreuses années. A son avis, il importe également de ramener le projet à ses proportions initiales, beaucoup plus modestes que les ambitions nourries par Jean-Louis Cher.

«350 millions \$. Tout compris. Le village vacances se réalise sur une période de cinq ans, a déclaré Pierre Bédard, écarté du projet par Jean-Louis Cher en 1989. Je ne sais pas à quoi il fait allusion quand il parle de 1,3 milliard \$. C'est certain que d'avancer de tels coûts, ça dénote un manque de sérieux».

Aux yeux de l'ancien président du Bureau du tourisme de Lac-Mégantic, il ne fait plus aucun doute que le projet du mont Malamut, dans la forme présentée par Jean-Louis Cher, doit être oublié à tout jamais, en raison des récents problèmes conjugaux du couple Cher-Stuart-Mills.

«Cher n'a toujours bien pas la montagne dans ses poches. Le potentiel du mont Gosford existe toujours et je vous assure qu'il est possible de rentabiliser ce projet, ajoute Pierre Bédard. Je sais également que des investisseurs sont toujours prêts à s'impliquer. Mais tant et aussi longtemps que Jean-Louis Cher sera dans le portrait, on est mieux d'oublier ça».

Concept apprécié

Histoire de replacer les choses dans leur contexte, Pierre Bédard

rappelle qu'il a lui-même approché Jean-Louis Cher, en 1988, pour qu'il définisse le concept du projet et ce, en s'inspirant des grandes lignes définies par le Bureau du tourisme de Lac-Mégantic.



Pierre Bédard, ex-président du Bureau du tourisme de Lac-Mégantic.

Et la planification du village vacances pensée par Jean-Louis Cher a été très bien accueillie par les fonctionnaires des différents ministères. Une fois le concept dessiné, le mandat de Cher prenait fin... du moins dans l'esprit de Bédard.

Or, une mésentente a éclaté entre les deux hommes. Et c'est finalement Jean-Louis Cher qui a eu le dessus. «J'ai eu 24 heures pour démissionner, dit Bédard. Et une fois que j'ai été tassé, c'est lui qui s'est approprié le projet. Et on a vu par la suite ce qui est arrivé».

Dans la rue

Dans la rue hier à Lac-Mégantic, plusieurs discutaient ferme sur les déboires de Jean-Louis Cher et parlaient ouvertement de la mort du projet de village-vacances au Mont Gosford.

Mais les gens devenaient muets lorsqu'ils étaient invités à livrer leurs impressions pour publication, à plus forte raison s'il s'agissait d'une personne au nombre des 533 actionnaires du projet qui ont souscrit 1000, 2000 et parfois même 5000 \$ au fonds devant permettre de concrétiser le projet.

Tout au plus, sous le couvert de l'anonymat, plusieurs ont dit avoir fait leur deuil de leur contribution à ce projet et qu'ils ont perdu toute confiance dans la réalisation du village-vacances.

L'ex-maire Jean-Guy Cloutier, hésitant à commenter, mentionne finalement que les délais dans le dossier et les problèmes matrimoniaux du promoteur Jean-Louis Cher le laisse perplexe.

Quand tu vis un moment difficile et que tu as besoin de parler. À Secours-Amitié il y a quelqu'un pour t'écouter.

UNE LUEUR D'ESPOIR...

SECOURS/AMITIÉ

Poste d'écoute: 564-2323

Sans frais d'appel:

LAC-MÉGANTIC

WÉDON

ASBESTOS

composez 0 et

demandez Zenith 5-3060

À TOUTE HEURE DU JOUR

ET DE LA NUIT

A ne pas manquer!

SAMEDI 9 MARS 1991
NOTRE CAHIER SPECIAL
AUTOMOBILES 1991



tout ce qu'il faut savoir...

Samedi 9 mars, vous trouverez dans votre quotidien La Tribune, un cahier spécial consacré à l'automobile. Vous y lirez avec plaisir des articles d'intérêt général concernant l'achat et l'entretien de votre véhicule, des textes traitant de différents modèles 1991, et de nombreux annonceurs vous proposeront leurs produits et services.

26014

URGENT
BESOIN D'ARGENT
CAMPAGNE DE FINANCEMENT 1991

La Société canadienne
de la Croix-Rouge

Division
du Québec

Ma contribution est de :	\$
Nom :	
Adresse :	
Code postal :	
Reçu : ☐ oui ☐ non	
2170, boul. René-Lévesque Ouest	1205, boul. Charest Ouest
Montréal (Québec)	Québec (Québec)
H3H 1R6	G1N 2C9
(514) 937-7761	(418) 687-5062

26225

Compton Station ne veut plus entendre parler de fusion

Yvon ROUSSEAU Compton

La municipalité de Compton Station refuse catégoriquement de revoir sa décision de bouter le projet d'étude d'une fusion des trois Compton. De fait, Compton Station n'avait pas inscrit à l'ordre du jour de sa séance publique d'hier soir le sujet de cette étude conjointe sur la fusion possible des trois municipalités concernées. Lors de la séance précédente, les élus s'étaient prononcés contre le projet et ils considèrent la question comme réglée définitivement. «Les membres du conseil ont décidé qu'ils n'en parlaient plus», a déclaré hier le secrétaire-trésorier de Compton Station, M. Réginald Rémillard.

La Régie doit décider si elle suspend ou non le permis du motel Au nid du doré

Sherbrooke

La Régie des alcools a pris en délibéré sa décision concernant le permis de boisson alcoolisée du motel Au nid du doré, à Garthby, à la suite du décès d'une cliente survenu le 22 juin. Ruth Béliveau, 18 ans, du lac Nicolet, s'était alors noyée dans le lac Aylmer après avoir quitté cet établissement où elle venait de passer sept heures. Sa voiture a franchi une soixantaine de mètres avant de couler à pic dans le lac. L'autopsie a révélé que la jeune femme avait un taux d'alcoolémie de 250 mlg. La procureure de la Régie, Nancy Béliveau, a réclamé une suspension



Eugène Naylor, maire de Compton Canton

du permis d'alcool du Nid du doré pour avoir nui à la tranquillité publique.

Me Conrad Chapdelaine, qui représente la propriétaire France Nolet, a recommandé à la Régie de ne pas intervenir dans cette affaire parce que l'établissement de sa cliente est bien tenu et qu'on n'avait pas démontré de manifestation évidente d'ébriété chez la victime cette nuit-là. Le président de la Régie Ghyslain Laflamme et un commissaire rendront leur décision dans un temps assez rapproché.

On se rappellera que la Régie a tenu plusieurs enquêtes dans la région et au Québec à la suite de la mort de personnes ayant consommé des quantités importantes de boisson dans des bars. Des suspensions de permis ont déjà été appliquées.

M. Rémillard précise que lors de la dernière rencontre du conseil, plusieurs contribuables se sont carrément opposés au projet de fusion et que le conseil a pris position.

Par ailleurs, mardi soir, les élus de Compton Canton ont décidé que la municipalité poursuivrait ses démarches au sujet d'une étude sur le projet de fusion, si Compton Station adhérait au projet.

Le maire Eugène Naylor a précisé hier, au cours d'un entretien, que la municipalité de Compton Canton attendait donc la réponse de Compton Station.

«Nous ne sommes pas intéressés à participer à une étude sur un projet de fusion, s'il n'y a pas accord des trois municipalités concernées», a précisé le maire Naylor. «Si les trois Compton ne sont pas d'accord, dit-il encore, le projet va tomber».

Le maire de Compton Canton a rappelé que sa municipalité avait favorablement accueilli une demande d'étudier un projet de fusion des trois Compton, présentée par la Chambre de commerce, à la condition que cette étude soit menée par la municipalité elle-même.

Aucun citoyen ne s'était déplacé pour assister à la rencontre du conseil municipal de Compton Canton, mardi soir.

Enfin, lundi soir, la municipalité de Compton Village s'est dite disposée à poursuivre une étude conjointe avec Compton Canton, même si Compton Station n'adhère pas au projet.

«C'est la position actuelle du conseil municipal», de préciser M. Gilles Groseau, secrétaire-trésorier de Compton Village. Aucun contribuable n'assistait à la rencontre de lundi.

Drummondville insiste pour savoir ce qui se passe avec la St-François

Gérard PRINCE Drummondville

Après avoir essuyé un refus l'an passé, la Ville de Drummondville réclame encore cette année, avec plus d'insistance que jamais, une étude sur le comportement de la rivière St-François.

«La rivière, à la hauteur de Drummondville, est tumultueuse et imprévisible», déclare le conseiller Pierre-Yvan Aubé. La situation de cet hiver nous pousse à insister pour que cette étude se fasse sans tarder».

Le ministère de l'Environnement, bien au fait des soubresauts de la rivière, et le député Jean-Guy St-Roch, seront mis en contribution pour faire pression sur le gouvernement de façon que cette étude soit entreprise.

Ce que visent les élus de Drummondville, c'est trouver les meilleures façons de lutter efficacement contre les débâcles annuelles, comme cela s'est produit le 27 décembre dernier, ou encore plus gravement le 29 mars 1989.

Même cet hiver, la situation est qualifiée de stressante par M. Aubé. En effet, rien n'indique que l'eau pourra prendre son cours de façon normale au moment du dégel. Formé le 27 décembre à la hauteur de Drummondville, un embâcle, composé d'amoncellements de glaces, est toujours là à la hauteur du parc Bellevue. Personne ne peut prévoir si, advenant un coup d'eau, l'embâcle se désagrégera ou s'il bloquera les glaces, provoquant une nouvelle inondation.

Plus que jamais cet hiver, le niveau de la rivière est sujet de préoccupation. 24 heures par jour, le Comité intermunicipal de coordination des inondations, la police de Drummondville, Hydro-Québec et le mi-

nistère de l'Environnement surveillent son débit et un éventuel mouvement des glaces.

L'an dernier, la Ville avait formulé la même demande, mais avait essuyé un refus, à cause des contraintes budgétaires du gouvernement. «Avec la



Pierre-Yvan Aubé, conseiller de Drummondville

Des mesures prises pour pouvoir alerter rapidement les résidents

Drummondville (GP)

Même si rien ne laisse craindre une débâcle imminente sur la rivière St-François, des mesures ont été prises pour aviser les riverains d'éventuels dangers.

Plus de 1000 dépliant explicatifs ont été distribués aux résidents de la ville, dans le secteur compris entre la rivière et le boulevard Mercure. Ce document, que les policiers municipaux remettent de main à main aux occupants de la maison ou laissent dans la boîte aux lettres, fait état de

situation que l'on vit cette année, conclut M. Aubé, la demande se doit d'être plus pressante que jamais». L'embâcle actuel, à la hauteur du parc Bellevue, est du jamais vu depuis la construction du barrage Hemming en 1926.

En mars 1989, une embâcle, formée en amont du barrage Hemming, avait provoqué l'inondation de près 300 maisons à St-Nicéphore et causé des dommages estimés à environ 5 millions \$. Encore là, c'était la première fois qu'une inondation aussi catastrophique se produisait dans ce secteur.

La rivière St-François, qui sert de déversoir, entre autres, aux lacs Magog et St-François en Estrie, coule du sud au nord, vers le St-Laurent. S'il pleut beaucoup en Estrie par doux temps et qu'il continue à faire froid à Drummondville, comme c'est arrivé en fin de semaine dernière, il n'est pas rare de voir l'eau monter très vite à Drummondville si les glaces ne cèdent pas devant l'arrivée d'une nouvelle quantité d'eau, chargée de glace.

la procédure à suivre en cas d'alerte inondation.

«Si la situation se détériore, des véhicules de la sécurité publique (police) circuleront dans le secteur avec sirènes, clignotants et haut-parleurs pour vous inviter à quitter les lieux», y lit-on.

Tous les résidents doivent se rendre dans une salle d'école, garder son calme et écouter la radio locale. De plus, on donne une série de consignes avant de quitter la maison, comme de couper le courant et de protéger les appareils.

Les policiers surveillent la situation de près à Richmond

Yvon ROUSSEAU Richmond

Le seul problème en région demeure un amoncellement de glace en face de Melbourne, qui a causé un débordement de la rivière et l'inondation de quelques résidences, a indiqué hier Urgence Environnement Québec. Mais Urgence Environnement a décidé de ne pas intervenir et de laisser la nature agir toute seule.

Une intervention à Richmond pourrait avoir des conséquences beaucoup plus importantes ailleurs en aval et causer des dommages majeurs dans le secteur de St-Nicéphore, si les glaces libérées à Richmond allaient y former un embâcle, a expliqué M. Gilles Daigle, responsable de l'information au bureau régional de Sherbrooke du ministère de l'Environnement. «Nous préférons nous en abstenir», ajoute-t-il.

Route inondée

Par ailleurs, une section de la route 243, qui longe la rivière St-François, dans le Canton de Melbourne, a été fermée à la circulation dans la soirée de mardi parce qu'elle était envahie par l'eau. Hier après-midi, environ un pied d'eau recouvrait toujours la voie de circulation.

La Sûreté du Québec mentionnait toutefois qu'un court détour permettait aux automobilistes d'utiliser quand même la 243.

Par ailleurs, la sûreté municipale de Richmond a veillé durant toute la nuit de mardi à hier, prête à intervenir pour protéger les citoyens, si le niveau de l'eau de la rivière St-François avait affiché une hausse imprévue.

L'inquiétude de la police provenait d'un amoncellement de glace important, à quelques kilomètres en amont de Richmond. «Si cet embâcle cède et vient s'accumuler face à Richmond, de dire M. Emeril Perreault, direc-

teur de la police municipale, nous aurons à agir rapidement».

Toutefois, M. Perreault signalait une légère baisse du niveau de l'eau en milieu d'après-midi hier.

Le mur de soutènement le long de la rivière n'est pas complet sur une certaine distance, en bordure de la voie ferrée, afin de permettre aux trains de circuler. Mais a précisé le chef de police, des poches de sable sont actuellement entassées à cet endroit et si le niveau d'eau grimpe soudainement, les poches de sable seront disposées de façon à empêcher un débordement dans la ville de Richmond.

Le barrage utilisé, mais...

Le porte-parole du ministère de l'Environnement a aussi indiqué que le barrage Larocque, de Bromptonville, a été utilisé lundi pour briser les glaces, mais que les deux embâcles entre Sherbrooke et Bromptonville ont finalement cédé d'eux-mêmes.

«Nos experts avaient prévu que les glaces allaient s'arrêter entre Windsor et Bromptonville, mais, autre caprice de la nature, les glaces, poussées par le courant et par le poids de la masse, ont poursuivi leur route jusqu'à Melbourne.»

Enfin, M. Daigle a précisé que dans la soirée de lundi, Urgence Environnement Québec a tenté à plusieurs reprises, mais sans succès, d'aviser le maire du Canton de Melbourne de la situation. Face à l'impossibilité de rejoindre M. Georges Champigny, le ministère a chargé la Sûreté du Québec de contacter le maire, ce qui fut fait en soirée.

Des citoyens du Canton de Melbourne n'ont pas caché leur colère de n'avoir pas été avisés à temps de la crue prochaine des eaux, parce qu'ils n'ont pas eu le temps de mettre certains objets à l'abri avant le débordement de la rivière.

Bourg Mont Orford Memphrè Club a bel et bien respecté son contrat

— le Festival international de la motoneige

Valcourt

Le directeur adjoint du Festival international de la motoneige de Valcourt, Gaétan Barrette, tient à préciser que Bourg Mont Orford Memphrè Club a bel et bien respecté son contrat avec le Festival en effectuant les tirages prévus lors des festivités de février dernier.

La direction de l'événement considère seulement que le fait d'avoir utilisé les coupons de participation au

tirage comme banque de données pour solliciter des personnes pour la vente de condos n'apparaissait pas au protocole d'entente. Cette façon de faire de Bourg Mont Orford Memphrè Club a d'ailleurs soulevé le mécontentement de plusieurs personnes, ce qui a été à l'origine d'un article dans l'édition de samedi dernier.

M. Barrette a ajouté qu'il n'y avait aucun conflit entre les deux parties et que tout était rentré dans l'ordre après discussion.

13 MOIS

SANS INTÉRÊT AUCUN COMPTANT



MONITEUR 21 POUCES STÉRÉO BILINGUE

- entrée vidéo-audio
- câblesélecteur intégré
- télécommande
- accès direct

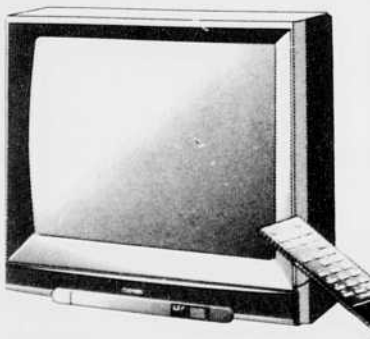
449⁹⁹\$



1 199⁹⁹\$

Canon

- Zoom 10 X
- Lampe incluse
- Intervalomètre
- Macro
- Fondant
- Télécommande



TOSHIBA
Moniteur stéréo
600 lignes de résolution
Télécommande 28 fonctions
Affichage à l'écran

799⁹⁹\$

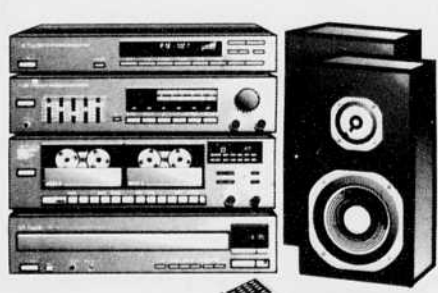
61.54\$ PAR MOIS

TOSHIBA

- 8 émissions/1 an
- Correction digitale
- Entrées A/V

599⁹⁹\$

46.15\$ PAR MOIS



YAMAHA
Système audio de prestige
Amplificateur/correcteur 100 watts
magnétocassette double
syntonisateur numérique
lecteur numérique
enceintes acoustiques pleine gamme

999⁹⁹\$

76.22\$ PAR MOIS

55 STÉRÉO plus

AUDIO+VIDÉO



Service de réparation sur place
Location — écran géant 100 pouces
Participez au Club Stéréo Plus
VASTE STATIONNEMENT À L'ARRIÈRE

780 King Ouest

SHERBROOKE

823-5501

Conditions:
Sujet à l'approbation de crédit
achat minimum de 200\$
sur tous les items éligibles
en magasin
Photos peuvent différer du
modèle en vente

Soirée-bénéfice pour la

MAISON

AUBE
LUMIÈRE

“ Soirée-Cabaret ” et

Présenté par les Promenades King

MARDI 12 MARS 1991 A 20 h
à l'HOTEL ROUSSILLON LE BARON, SHERBROOKE

DÉFILÉ
MODE

Billets en vente: 15\$

Huguette Roy, 565-4002
Catherine Trotter, 564-4064
Alain Gosselin, 563-5066